

## Sigma Gestion dévoile son offre dédiée à la réduction de l'Impôt sur la Fortune pour 2014

Paris, le 15 avril 2014 - SIGMA GESTION, membre d'ACG Group, annonce la distribution de trois nouvelles solutions permettant aux investisseurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt sur la fortune pouvant aller jusqu'à 45.000 euros.

1. **FIP RENDEMENT BIEN-ETRE** propose une stratégie défensive visant des PME françaises intervenant sur le marché du Bien-Etre des enfants et des séniors et financées avec des techniques visant un rendement régulier.

- 50 % de réduction d'ISF sur 5 ans minimum
- Sociétés cibles : PME visant en priorité le marché des enfants et des séniors français dans des secteurs variés : santé, sécurité, services à domicile, loisirs et mode de vie, dispositifs médicaux, internet, équipements de santé ...
- Objectif : financer les PME par la dette avec des techniques visant un rendement régulier (dette mezzanine, obligations convertibles en actions, dettes privées, actions de préférence)
- Le choix de gérants engagés et respectueux de l'investisseur
  - Une rémunération des gérants directement liée à la performance réalisée par le fonds (voir FCPI)
  - Un partenariat avec l'association Enfance et Cancer

Fiscalité : Réduction de l'ISF (50%) plafonnée à 18.000 euros ou réduction de l'IR (18%)

Code Isin : FR0011732874 ; Minimum de souscription : 2.000 euros

2. **FCPI REBOND EUROPE 2020** propose une stratégie dynamique visant à bénéficier du rebond attendu du marché des PME et ETI européennes innovantes cotées.

- Une durée courte de 5,5 ans maximum (aucune prorogation)
- Un gérant pionnier des FCPI cotés 5 ans avec des valorisations dans la fourchette haute du marché
- Une légitimité européenne du fait de notre appartenance à ACG Group, dont ARJIL est une société sœur (9 bureaux en Europe et plus de 140 banquiers d'investissement à travers le réseau ALTIUM)
- Le choix de gérants engagés et respectueux de l'investisseur
  - Engagement n°1 : Depuis 2004, nous conditionnons notre intéressement à un objectif de performance minimum de 20% au terme (clause de Hurdle).
  - Engagement n°2 : Les frais de gestion annuels seront réduits de 30% si la valeur liquidative sur une année a baissé de 20% par rapport à la valeur d'origine.
  - Engagement n°3 : Nous visons à concilier performance financière et performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG)

Fiscalité : Réduction de l'ISF (45%) plafonnée à 18.000 euros ou réduction de l'IR (18%)

Code Isin : FR0011732866 ; Minimum de souscription : 2.000 euros

3. **MANDAT ACG 2014** propose une stratégie défensive sur un panier de 8 à 10 PME françaises matures capables de dégager des rendements réguliers sans droits d'entrée ni frais de gestion supportés directement par le souscripteur. Sigma Gestion conseille et distribue le mandat, tandis que Viveris Management le gère.

- 8 à 10 PME françaises matures jugées capables de dégager des rendements réguliers
- 12 millions d'euros d'investissement pour une sélectivité maximale
- Une durée d'investissement courte de 5,5 ans minimum (7 ans maximum)
- Tout le savoir-faire des membres d'ACG Group et de la banque d'affaires Arjil & Associés dans une même offre
- Pour le souscripteur : 0% de droits d'entrée, 0% de frais de gestion
- Objectif de performance de 120% du nominal (hors avantage fiscal)

Fiscalité : Réduction de l'ISF (50%) plafonnée à 45.000 euros  
Minimum de souscription : 5.000 euros

### **A propos de SIGMA GESTION ([www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com))**

---

Depuis 2004, SIGMA GESTION met son expertise au service des investisseurs particuliers par le biais d'Holdings d'Investissement, FIP, FCPI et FCPR. Disposant d'une équipe réputée et expérimentée de 15 collaborateurs dont 8 gérants, Sigma Gestion gère près de 200 millions d'euros et a réalisé plus de 150 opérations au capital de PME. Sigma Gestion est membre d'ACG Group, acteur indépendant de premier plan du private equity européen, disposant d'une gamme complète d'activités (fonds de fonds primaires et secondaires, investissement direct pour investisseurs institutionnels et particuliers).

### **Contact Presse**

---

**Sigma Gestion** – Emmanuel Simonneau [e.simonneau@sigmagestion.com](mailto:e.simonneau@sigmagestion.com) 01 47 03 98 42

**Kablé Communication Finance** – Angèle Pellicier [angele.pellicier@kable-cf.com](mailto:angele.pellicier@kable-cf.com) 01 44 50 54 73

**Neiter Consulting** – Viviane Neiter [neiter.consulting@wanadoo.fr](mailto:neiter.consulting@wanadoo.fr) 06 30 97 32 89

**Association Hubert Guoin « Enfance et Cancer »** – Anne Guoin [gouin-anne@wanadoo.fr](mailto:gouin-anne@wanadoo.fr) 06 09 61 83 97

### **Avertissement**

---

"Le présent document a été établi par SIGMA GESTION (la « SGP »), société anonyme au capital de 370 366 euros, société de gestion de portefeuille (numéro GP-04000041) ayant son siège social au 59, avenue d'Iéna, 75116-Paris - France - immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 477 810 535 RCS Paris. Le présent document est strictement confidentiel et réservé à l'usage personnel et exclusif de son destinataire. Il lui est remis en sa qualité de distributeur et/ou de distributeur potentiel des produits et services offerts par la SGP afin de lui permettre d'obtenir une information comparative sur certains des services et produits et services offerts par la SGP. En acceptant sa remise, le destinataire déclare et garantit expressément à la SGP qu'il ne sera pas remis et qu'aucune des informations qu'il contient ne sera en tout ou partie transmise à des investisseurs ou des investisseurs potentiels sans l'accord préalable exprès de la SGP. Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial, au sens des dispositions de l'Article L.533-12 du Code monétaire et financier (le « CMF ») et non un document à caractère réglementaire. Il n'a pas été visé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations contenues dans ce document ont pour objectif d'informer le destinataire en complétant certaines caractéristiques des Fonds de la SGP décrites dans leur prospectus complet respectif. En conséquence, seuls les documents et informations expressément visés dans la documentation identifiée comme pouvant être transmise à un investisseur peuvent être remis à de tels investisseurs.

Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des produits et/ou services présentés, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La présentation du document ne saurait être interprétée comme un quelconque acte de démarchage bancaire et financier au sens des dispositions des Articles L.341-1 et suivants du CMF ou, plus généralement, de commercialisation d'instruments financiers.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables.

Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas garantes des résultats à venir. »